

**16 octobre 2008 - 8h30**

Espace du centenaire  
Maison de la RATP

COLLOQUE

# LA MORT

UNE AFFAIRE PUBLIQUE

INVITATION

SIFUREP



SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
FUNÉRAIRE  
DE LA RÉGION PARISIENNE



**16 octobre 2008**

Espace du Centenaire / Maison de la RATP

Colloque

**LA MORT UNE AFFAIRE PUBLIQUE**

**8h30**

> Accueil café

**9h00**

> **Introduction par Dominique Adenot,**  
*Président du SIFUREP*  
*Maire de Champigny-sur-Marne*

**9h10-9h45**

> Présentation du livre paru aux éditions de l'Atelier  
**« La Mort : une affaire publique  
ou l'histoire du syndicat intercommunal funéraire  
de la région parisienne »**

**par l'auteur, Emmanuel Bellanger,**

chargé de recherche au CNRS, Centre d'histoire sociale de XXème  
siècle à l'Université Paris 1 - Spécialiste de l'histoire politique, sociale  
et urbaine des banlieues parisiennes

**Avec les interventions de Cendrine Chapel,**  
**adjointe au Directeur Général des Services Funéraires  
de la Ville de Paris,** société d'économie mixte «héritière» de la  
régie municipale de la Ville de Paris, concessionnaire du SIFUREP pour  
le crématorium de Champigny-sur-Marne

**Michel Minard, Directeur Général d'OGF,**

dont l'histoire est parallèle à celle du SIFUREP  
OGF est concessionnaire du SIFUREP pour le service extérieur  
des pompes funèbres, la chambre funéraire de Montreuil,  
le crématorium et la chambre funéraire du Mont Valérien à Nanterre  
et le crématorium du Parc à Clamart

> Débat

Pause

**10h45 > « Evolution des funérailles, l'aménagement et la gestion des cimetières : de nouveaux enjeux pour les communes »**

**> Études du CREDOC sur les Français, la mort et les obsèques**

*Raphaël Berger – Directeur adjoint du Département des Consommations au CREDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie)*

**> Le rôle des cimetières aujourd'hui et demain**

Aménagement des cimetières, lieux de mémoire, expression du patrimoine. Approche comparée des cimetières parisiens, franciliens et européens

*Frédéric Bertrand – Architecte et urbaniste à l'APUR*

**> Les enjeux réglementaires**

Point sur les évolutions législatives et réglementaires

*Maître Marie Hélène Pachon-Lefevre – Cabinet Seban et Associés*

**> L'aménagement des cimetières parisiens et la politique de la Ville de Paris, la place des cimetières extra-muros**

*Pascal-Hervé Daniel, Chef du service des cimetières de la Ville de Paris*

**> Une démarche de développement durable : l'aménagement paysager du cimetière des Fauvelles à Courbevoie**

*Jacques Macret, Responsable du service environnement, espaces verts de la Ville de Courbevoie*

**> Les actions et les propositions du SIFUREP**

*Etienne Andreux – Directeur du SIFUREP*

**> Débat**

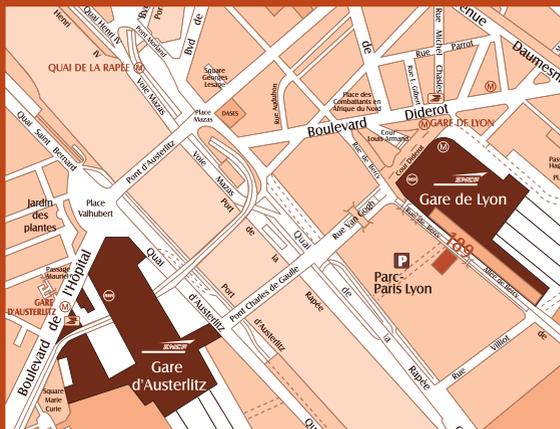
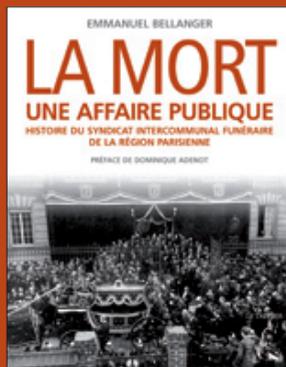
**12h30 > Conclusion par Dominique Adenot**

Cocktail

Extrait de la présentation du livre  
« *La mort : une affaire publique* »  
d'Emmanuel Bellanger

La mort est un sujet sensible. Attachée à la sphère privée et intime, elle est affiliée aux représentations sociales et collectives. Au tournant des XIXe et XXe siècles, la mort est aussi devenue une affaire de contingences administratives, politiques, financières et techniques. Sous la République, c'est en effet au maire qu'incombe la responsabilité de veiller à l'application des politiques funéraires. De la Pompe au cimetière, en passant par les crématoriums et les chambres funéraires, le magistrat municipal est placé à l'avant-garde du respect de la décence publique et de la laïcité. Dans la France urbaine, pouvoir inhumer ses morts est une exigence absolue qui appelle des pouvoirs publics et du législateur une rationalisation et une coordination des politiques funéraires. La loi du 28 décembre 1904 sur le monopole communal du service public des pompes funèbres consacre la place tutélaire des édiles dans la gestion individualisée, hiérarchisée et protocolaire de la mort. En banlieue, les élus se lancent dès lors dans une dynamique de mutualisation de leur prérogative pour mieux défendre leur intérêt face l'entreprise déjà puissante, les PFG. Ils créent en 1905 le Syndicat intercommunal des pompes funèbres, le SIFUREP, une organisation exemplaire fédérant, en 2008, 72 communes et couvrant un territoire de 2,8 millions d'habitants.

Ce livre donne à découvrir l'institutionnalisation d'une politique publique méconnue. Il révèle une nébuleuse d'acteurs publics et privés disposés à s'entendre pour mieux administrer et satisfaire les besoins de leurs contemporains. Cet ouvrage scrute ainsi l'invention d'une politique publique. Il croise l'histoire du SIFUREP, le plus puissant syndicat funéraire de France, avec l'histoire de la régie de la capitale, de ses nécropoles extra-muros et des cimetières intercommunaux suburbains.



”

**Judi 16 octobre 2008**

**Espace du Centenaire  
Maison de la RATP**

189 rue de Bercy  
75012 PARIS

**Métro et RER : Gare de Lyon**  
(Sortie 15)

**Parkings : Paris-Gare de  
Lyon** (entrées rue de Bercy et  
quai de la Rapée)